



**Bureau
d'information
et de
communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE État de Vaud

Mobilisation pour les échanges linguistiques scolaires et nouvelle convention avec Zurich

La première Semaine nationale de l'échange a démarré lundi 13 novembre avec un événement conjoint sur les deux sites du Musée national suisse, à Prangins et à Zurich. A la tête des départements zurichoïses et vaudoïses de l'école, Silvia Steiner et Frédéric Borloz accompagnaient respectivement la conseillère fédérale Elisabeth Baume-Schneider et le président du Conseil national Martin Candinas. Sur place, les politiques ont dialogué avec des élèves en échange. Plusieurs activités d'échanges ont lieu toute la semaine dans le canton et une nouvelle convention sera signée mardi 14 novembre entre les cantons de Vaud et de Zurich pour promouvoir les échanges linguistiques à l'école obligatoire.

Organisée par Movetia, l'agence nationale pour la promotion des échanges et de la mobilité, la Semaine nationale de l'échange offre aux écoles une fenêtre spéciale pour favoriser les rencontres de classes et d'élèves. En 2022, près de 18'000 élèves de la scolarité obligatoire ont participé à un échange de classes à travers le pays. Bien que ce chiffre n'ait jamais été aussi élevé, il faudrait le tripler pour atteindre l'objectif que les cantons et la Confédération se sont fixé : chaque élève prend part à un échange linguistique d'une semaine une fois au cours de sa scolarité. Le lancement de cette semaine a été donné conjointement depuis les deux sites du musée national Suisse par les autorités fédérales et cantonales. Plusieurs autres activités sont prévues toute la semaine dans le canton de Vaud et partout en Suisse.(voir annexe).

Le Canton de Vaud s'engage pour promouvoir les échanges linguistiques au bénéfice des élèves de la scolarité obligatoire, des apprentis, des gymnasiens et des enseignants. Il s'est doté d'un plan d'action pour le périmètre de la scolarité obligatoire. En 2023, une septantaine de classes vaudoïses ont déjà participé à un échange, chiffre en nette augmentation. Les partenariats d'établissements sont encouragés car ils sont la promesse d'initiatives conduisant à une multiplication durable des échanges d'élèves, de classes et d'enseignants.

Vaud et Zurich étendent leur partenariat dans la scolarité obligatoire
Le partenariat scellé en 2021 par le Canton de Vaud avec le Canton de Zurich porte

ses premiers fruits. Par exemple, un nouveau format de camp bilingue autour du thème de la durabilité a été créé pour réunir des classes des deux cantons (secondaire 1) lors d'une semaine d'échange linguistique autour d'activités forestières. La signature d'une convention entre les services de la formation professionnelle des deux cantons a permis d'initier les premiers échanges d'apprentis. Un accord similaire liant les services vaudois et zurichois de la scolarité obligatoire sera signé mardi 14 novembre à Zurich (voir encadré). La discussion en vue de conclure une convention semblable pour des échanges dans les formations générales du gymnase a commencé cet automne. Ces accords facilitent les contacts et la mise en réseau des classes.

Le partenariat VD-ZH n'est pas exclusif et des démarches existent auprès d'autres cantons. Une longue tradition de coopération lie par exemple Vaud et Zoug. De récents contacts noués avec Appenzell Rhodes Extérieures ont débouché sur un premier accord d'établissements liant l'EPS Pully et l'école d'Herisau. L'enseignement de deux langues secondes dont une langue nationale durant la scolarité obligatoire reste un élément majeur de l'harmonisation scolaire suisse. « L'attachement des cantons à la diversité linguistique de la Suisse est une contribution à la cohésion nationale », a rappelé lundi le chef du Département de la formation Frédéric Borloz. « Chaque fois qu'un obstacle aux échanges linguistiques scolaires peut être levé, il faut le faire, car c'est dans l'intérêt des élèves », a encore souligné le conseiller d'Etat vaudois.

Nouvelle convention Vaud – Zurich pour l'école obligatoire

Désireux de donner un signal fort, les deux cantons de Vaud et Zurich ont inscrit dans leur nouvel accord couvrant la scolarité obligatoire qu'ils appliqueront, à l'avenir, une recommandation de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) pour l'instant peu ou pas suivie en Suisse. Dès août 2024, des élèves de l'un des deux cantons signataires pourront faire une 12^e année linguistique (refaire sa 11^e) dans une école de l'autre canton, et réciproquement, en principe sans facturation d'écolage. La possibilité de la 12^e année linguistique rencontre un franc succès dans le Pays d'Enhaut et le Saanenland, qui font office de région pilote pour les échanges linguistiques depuis 2021, avec l'accord des deux départements vaudois et bernois de l'école. « Permettre à un jeune motivé d'apprendre une langue nationale en immersion est un cadeau et une chance, c'est une démarche pragmatique prometteuse », se félicite le chef du DEF, Frédéric Borloz. Le canton de Vaud espère signer des accords similaires avec d'autres cantons ces prochaines années.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 13 novembre 2023

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

DEF, Frédéric Borloz, conseiller d'Etat

LIENS

[Les échanges linguistiques dans le Canton de Vaud et activités marquantes de la Semaine de l'échange](#)

[Vidéo du camp bilingue en forêt créé par le partenariat VD-ZH](#)

[Communiqué de presse du Canton de Zurich](#)

[Carte interactive de la semaine nationale de l'échange](#)

[Communiqué de presse de Movetia](#)